



L'eau potable, une denrée précieuse

En vue de la période estivale, la Municipalité rappelle à la population l'importance de limiter au maximum sa consommation d'eau potable et d'adopter les bons gestes afin d'économiser cette denrée précieuse.

Voici quelques conseils pour économiser l'eau



Arroser les jardins le soir, avec parcimonie et privilégier l'arrosoir



Diminuer la quantité d'eau dans la chasse des toilettes



Ne pas laisser couler l'eau inutilement



Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage



Installer un mitigeur économe sur les robinets



Contrôler vos compteurs d'eau afin de détecter une éventuelle fuite

Pour rappel l'eau utilisée pour l'arrosage des terrains de sports provient d'une nappe phréatique non-traitée et non-potable.

Tout remplissage de piscine de plus de 10m³ doit être **annoncé à l'avance** afin d'évaluer si celui-ci **est envisageable**. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le site internet de la commune www.valbroye.ch > Mes démarches > Piscine.

Si nécessaire, des restrictions seront annoncées ultérieurement via le site internet.

La Municipalité